



la Chambre de commerce  
du Montréal métropolitain

# Soutenir l'économie de la métropole et atténuer les chocs de la pandémie sur ses secteurs stratégiques

*Recommandations en vue du dépôt du budget 2021-2022*

.....

Mémoire présenté à M. Éric Girard, ministre des Finances du Québec

3 février 2021

# Table des matières

<b>Préambule.....</b>	<b>3</b>
<b>Contexte .....</b>	<b>3</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>3</b>
<b>1. Accélérer la sortie de la crise.....</b>	<b>6</b>
<b>2. Prévenir les chocs post-pandémiques .....</b>	<b>9</b>
<b>3. Agir pour le long terme, en gardant le contrôle des finances publiques .....</b>	<b>12</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>14</b>
<b>Synthèse des recommandations .....</b>	<b>15</b>

## Préambule

Forte d'un réseau de plus de 8 000 membres, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) agit sur deux fronts : porter la voix du milieu des affaires montréalais et offrir des services spécialisés aux entreprises et à leurs représentants. Toujours au fait de l'actualité, elle intervient dans des dossiers déterminants pour la prospérité des entreprises et de la métropole. Avec l'appui de ses experts Acclr, la CCMM vise à accélérer la création et la croissance des entreprises de toutes tailles, ici et à l'international.

## Contexte

En vue du dépôt de son budget 2021-2022, le gouvernement du Québec mène une consultation qui vise à connaître les préoccupations des acteurs socioéconomiques et de la population, et à définir les mesures qu'il devrait envisager en priorité. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain (ci-après, la « Chambre ») a rencontré le ministre des Finances et son équipe en début février pour leur faire part de son analyse de la situation économique du Québec et de la métropole, et de ses recommandations relatives aux décisions budgétaires. Le présent mémoire fait la synthèse de ces recommandations.

## Introduction

Le présent exercice de planification budgétaire s'inscrit dans un contexte totalement atypique, alors que les incertitudes liées à la crise provoquée par la pandémie de la COVID-19 ne sont pas encore résorbées. En pleine seconde vague, le gouvernement du Québec a instauré un confinement complet afin de freiner la hausse constante des cas de COVID-19. Combattre la pandémie est la priorité de tous les paliers gouvernementaux. Aucune reprise économique durable n'est envisageable tant et aussi longtemps que la propagation du virus ne sera pas maîtrisée et que le système de santé demeurera incapable de faire face au risque d'une hausse du nombre de patients.

Le budget de 2021-2022 est un budget de sortie de pandémie. L'économie demeure fortement bouleversée par les impacts de la seconde vague.

À l'évidence, le succès de la campagne de vaccination est un élément fondamental. Toutefois, on ne peut s'en tenir à une simple levée éventuelle des contraintes sanitaires et présumer du retour à la normale de l'économie. Tous les décideurs du milieu des affaires consultés, ainsi que tous les sondages que nous avons menés, concluent qu'il est absolument nécessaire d'adopter un budget de relance qui comprend 1) le maintien de mesures d'appui même durant les premiers mois de la relance, 2) des investissements publics à court terme pour renforcer la productivité de notre économie, et 3) des incitatifs pour stimuler les investissements privés à court et à long terme.

D'un point de vue purement économique, ce budget doit avoir pour objectif fondamental de renforcer la confiance des investisseurs et des consommateurs.

### Réagir à une crise économique inédite

La crise économique liée à la COVID-19 était totalement imprévue. Elle ne résulte pas de déséquilibres sur les marchés réels ou financiers. Son déclenchement est le résultat direct de l'arrêt forcé des activités économiques pour des raisons sanitaires. Le Fonds monétaire international (FMI) estime que le PIB mondial s'est affaïssé de 4,4 %<sup>1</sup> en 2020. À titre de comparaison, la crise de 2008 avait entraîné une baisse du PIB mondial de 1,7 % en 2009<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Fonds monétaire international, *Real GDP Growth, octobre 2020* [En ligne : [World Economic Outlook \(October 2020\) - Real GDP growth \(imf.org\)](https://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2020/01/weo202001.pdf)]

<sup>2</sup> Banque Mondiale, *GDP growth (annual %)* [En ligne : [GDP growth \(annual %\) | Data \(worldbank.org\)](https://data.worldbank.org/ny/gdp)]

Le Québec avait l'avantage d'être en excellente position financière au moment du déclenchement de la crise. Le gouvernement dégageait des surplus budgétaires<sup>3</sup> depuis l'exercice 2015-2016, et inscrivait un excédent de près de 2 milliards de dollars en 2019-2020. Le budget de 2020-2021 prévoyait d'ailleurs de créer ou de bonifier plusieurs postes de dépenses, dont des investissements en éducation ou la mise en route du plan pour une économie verte, afin de continuer d'alimenter la croissance économique du Québec.

C'est en partie grâce à cette posture financière favorable que la province a réussi à surmonter les premiers impacts de la crise sans trop s'inquiéter d'un dérapage des finances publiques. Pourtant, la province a été la plus lourdement frappée par la COVID-19 au Canada. En mars et avril 2020, le PIB du Québec a reculé de 25 %, alors que 40 % de son économie était mise à l'arrêt.

La nature de la crise a forcé les gouvernements à agir rapidement pour contrer les effets dévastateurs des mesures sanitaires sur l'économie. La Banque du Canada ne pouvant réduire davantage le taux d'intérêt directeur, l'action gouvernementale s'est concentrée sur la hausse des dépenses publiques et la mise en place de programmes d'aides complémentaires, à tous les niveaux. Ces programmes, aussi nécessaires fussent-ils, ont provoqué des pressions immenses sur les finances publiques et entraîné de lourds déficits publics au niveau fédéral et, dans une moindre mesure, au niveau provincial.

Soutenue par ces programmes d'aide, l'économie québécoise a prouvé sa robustesse lorsque le gouvernement a assoupli les premières mesures sanitaires durant l'été 2020. Les emplois et la production ont alors rapidement rattrapé une grande partie des pertes engendrées par la première vague de la COVID-19. En novembre, l'emploi se situait à 3 points de pourcentage sous le niveau de février 2020.

Passé le choc initial, l'économie du Québec a démontré une résilience surprenante, si bien qu'au terme de l'année 2020, la baisse du PIB réel s'est finalement située à 5,5 %, comparativement à 5,8 % pour l'ensemble du Canada<sup>4</sup>. Toujours dans ce contexte de robustesse relative, le gouvernement du Québec prévoit maintenant un retour au PIB pré-pandémie au premier trimestre 2022<sup>5</sup>.

Cependant, ce rebond a été très inégal suivant les secteurs. Les analystes qualifient cette reprise par la lettre K, soit un retour à la croissance pour certains secteurs et une chute qui se prolonge pour d'autres.

Ce déphasage entraîne des conséquences bien réelles. Ainsi, la pénurie de main-d'œuvre s'est accentuée dans certains domaines, comme la construction ou les technologies de l'information, alors que les secteurs du tourisme, du commerce de détail et de la restauration, par exemple, souffrent de chômage pandémique. Un transfert trop important de ressources des secteurs en crise vers les secteurs qui ont retrouvé leur erre d'aller pourrait se produire, avec un impact positif à très court terme sur le taux d'emploi, mais un impact destructeur à moyen terme pour les secteurs en difficulté qui connaîtront une reprise décalée (ex. le tourisme, la culture, le transport aérien, l'aérospatiale, le commerce de détail, la restauration, etc.).

## **Le risque d'une déstructuration de l'activité dans le centre-ville et d'un affaissement des valeurs foncières**

La situation à Montréal a été très difficile dans les premiers mois de la crise. La métropole était l'épicentre de la pandémie au Canada. En novembre, le mouvement Desjardins chiffrait les pertes à 8,2 milliards de dollars en 2020<sup>6</sup>, soit 5,5 % de son PIB. Cependant, l'élan qu'elle connaissait avant la pandémie lui a permis de se relever en bonne partie de la première vague. Le Grand Montréal a retrouvé 99 % du niveau des emplois pré-pandémie en seulement 2 trimestres, après une chute de 18 points de pourcentage en avril<sup>7</sup>. Le rebond est le plus important des 20 plus grandes métropoles d'Amérique du Nord.

<sup>3</sup> Chaire en fiscalité et finances publiques, Panorama des finances publiques du Québec – Édition 2019 [En ligne : [Panorama des Finances publiques du Québec – Édition 2019 – CFFP \(usherbrooke.ca\)](#)]

<sup>4</sup> RBC, *Provincial Outlook - December 2020* [En ligne : [2021 Promises Better Days from Coast to Coast - RBC Economics](#)]

<sup>5</sup> Ministère des Finances du Québec, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* [En ligne : [Ministère des finances | Ministère | Le point sur la situation économique et financière du Québec – Automne 2020 \(gouv.qc.ca\)](#)]

<sup>6</sup> La Presse, *L'économie de Montréal a perdu 8,2 milliards*, 30 novembre 2020 [En ligne : <https://www.japresse.ca/affaires/economie/2020-11-30/covid-19/l-economie-de-montreal-a-perdu-8-2-milliards.php>]

<sup>7</sup> Statistique Canada, *Caractéristiques de la population active selon les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, données mensuelles désaisonnalisées* [En ligne : [Caractéristiques de la population active selon les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver, données mensuelles désaisonnalisées \(statcan.gc.ca\)](#)]

Ceci est une bonne nouvelle, mais qui cache une troublante réalité. D'abord, la relance dans la région métropolitaine demeure très hétérogène. Des secteurs entiers, tels que le tourisme, certains segments des industries culturelles ou encore la restauration et l'hébergement, ne peuvent simplement pas redémarrer leurs activités ou retrouver un niveau de clientèle suffisant pour éviter de brûler leurs liquidités. Pour que ces entreprises puissent avoir une chance de se rétablir, il faudra maintenir les programmes d'aide publics et reporter les remboursements de prêts bien après qu'on leur a accordé la permission de réouvrir.

Ensuite, la pandémie fragilise tout particulièrement le centre-ville de Montréal. Les impacts de la crise ont varié dans le temps et selon les territoires. Tous les quartiers d'affaires du Québec ont souffert durant la période initiale de fermetures généralisées. Toutefois, la grande majorité de ces zones a retrouvé une certaine vigueur au cours de l'été, avec le redémarrage des activités et la réouverture des commerces. Les lieux d'affaires en région ont aussi bénéficié de l'afflux de touristes en provenance des villes.

Mais le centre-ville de Montréal n'a jamais retrouvé son affluence – environ 5 % des travailleurs seulement s'y rendent, pas de touristes locaux ou internationaux et pas d'étudiants. Cette situation a perduré durant toute la période estivale et s'est empirée avec le second confinement général depuis la fin de l'automne. Les coups de sonde réalisés auprès des commerçants et petites entreprises de la zone indiquent que jusqu'à 20 % des PME pourraient devoir fermer. À cela s'ajoute la possibilité d'une baisse marquée des taux d'occupation des espaces de bureaux, menant à une baisse persistante de l'achalandage, au risque d'une détérioration du tissu social au centre-ville et à une baisse des valeurs foncières. On peut craindre le spectre d'une spirale de déstructuration.

Ce dernier constat est maintenant reconnu par tous les gouvernements et des initiatives ont été développées pour contrer le risque de dévitalisation du centre-ville de Montréal. Toutefois, nous demandons que le gouvernement du Québec demeure très attentif à l'évolution de la situation et qu'il soit prêt à investir davantage si la situation devait l'exiger.

### **Garder un œil sur le long terme**

Le gouvernement doit à la fois assurer un soutien immédiat aux secteurs encore lourdement affectés par la pandémie et créer, par ses décisions d'investissements et de réglementation, un environnement propice à l'investissement privé et à la relance. Il s'agit d'un défi conséquent pour tout exercice budgétaire.

Ce budget doit aussi contribuer à positionner l'économie du Québec face aux enjeux structurels qui étaient présents avant la pandémie et qui resurgiront très rapidement.

- Nous devons nous assurer de compenser le resserrement démographique par un arrimage de la formation avec les besoins du marché du travail, la requalification des travailleurs et une ouverture accrue à l'immigration.
- Nous devons réussir à rehausser la productivité de notre base économique. Cela comprend l'accélération de l'innovation, de la transition numérique de nos entreprises, et de l'automatisation des entreprises manufacturières.
- Nous devons poursuivre les efforts pour accélérer la transition vers une économie sobre en carbone.

Enfin, pour ajouter à la tâche, ce budget doit également tracer la voie vers un retour à l'équilibre budgétaire. Nous avons été en mesure d'affronter avec confiance la charge financière imposée par la lutte contre la pandémie parce que nos finances publiques étaient robustes. Nous devons nous engager à nous redonner cette marge de manœuvre. L'objectif de retrouver l'équilibre budgétaire sur une période de 5 ans doit être maintenu, sachant que les chocs économiques surviennent de manière cyclique.

## 1. Accélérer la sortie de la crise

### Maintenir, ajuster et prolonger les aides pour les secteurs en difficulté tout au long des différentes phases de la relance

Les gouvernements des différents paliers sont intervenus rapidement et avec vigueur afin de soutenir les entreprises. Ils ont fait preuve d'agilité, de flexibilité et d'adaptabilité en mettant sur pied des programmes et mesures, d'abord transversaux et, plus récemment, sectoriels. Durant la première phase de la crise, ils ont ajusté et adapté les programmes d'aide, et ont accéléré les processus d'approbation réglementaire.

Malgré l'importance du soutien gouvernemental déployé au cours des derniers mois, certains secteurs durement touchés nécessitent encore des mesures d'aide plus ciblées. C'est le cas notamment de l'aérospatiale, du commerce de détail, des industries culturelles et créatives, du tourisme, de l'hébergement et de la restauration. Chacun de ces secteurs contribue à la richesse de Montréal et du Québec, notamment par son poids économique, le nombre d'emplois qu'il crée, son rayonnement à l'international et, dans plusieurs cas, sa capacité d'exportation et sa contribution à la société et aux chaînes d'approvisionnement locales.

Le secteur de l'aérospatiale était le premier poste d'exportation du Québec en 2018<sup>8</sup> (80 % de la production de ce secteur a été exportée hors Québec)<sup>9</sup>. La métropole a accueilli 11,1 millions de touristes en 2019, et elle est responsable à elle seule de 50 % des revenus de tourisme du Québec<sup>10</sup>. Les industries culturelles et créatives, qui font briller Montréal par les nombreux événements et les créations reconnues à l'international (cinéma, arts visuels, etc.) contribuent à attirer des touristes et ont permis de générer 9,4 milliards de dollars de retombées économiques pour le Québec en 2017<sup>11</sup>. Le commerce de détail et la restauration sont d'importants contributeurs à la société, alors qu'ils représentent 17 % des emplois de la région du Grand Montréal<sup>12</sup>. Ces industries sont également des acheteurs stratégiques de biens et services locaux.

Certains de ces secteurs, comme le tourisme, la culture ou encore le segment des transports aériens régionaux, ont reçu une aide spécifique<sup>13</sup>. Ces mesures seront nécessaires tant que les conditions d'opérer ne seront pas revenues à la normale et que la demande restera faible et imprévisible. Les sommes qui sont injectées contribueront à la survie et à la croissance des entreprises d'ici, ce qui aura une incidence sur la vigueur de l'économie dans les prochaines années.

En ce qui concerne les programmes de soutien non ciblés, certains pourraient renforcer leur impact bénéfique si l'on augmentait leur enveloppe ou si l'on ajustait leurs modalités, comme les gouvernements l'ont fait au début de la crise. En effet, la plupart des programmes en place prennent la forme de prêts, tels que le PACTE, le PAUPME ou encore l'AERAM. La contribution financière du gouvernement du Québec à l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) est quant à elle une aide directe. Il sera nécessaire de maintenir ces programmes jusqu'à l'automne prochain. Un effort additionnel devra être fourni pour en augmenter la connaissance et l'usage par les entreprises<sup>14</sup>.

La Chambre demande donc que le gouvernement du Québec maintienne ses programmes d'aide généraux jusqu'à l'automne et bonifie les aides spécifiques pour les secteurs en difficulté – par exemple, grâce à une

<sup>8</sup> Ministère de l'Économie et de l'Innovation, *Le Commerce extérieur du Québec, Édition 2019* [En ligne : [Le Calepin édition 2019 \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/le-commerce-exterieur/le-calepin-edition-2019)]

<sup>9</sup> Statistique Canada, *Commerce international des marchandises du Québec*, 2019 [En ligne : <https://stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/commerce-exterieur/bulletins/comint-vol20-no4.pdf>]

<sup>10</sup> Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain, *Plan d'action pour renforcer le secteur du tourisme*, novembre 2020 [En ligne : [Plan d'action pour renforcer le secteur du tourisme | CCMM](#)]

<sup>11</sup> ISQ, 2018, *Produit intérieur brut aux prix de base par industrie, régions administratives, régions métropolitaines de recensement, Québec*, [En ligne : [https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib-ra-rmr-industrie.htm#tri\\_type\\_regn=152&tri\\_regn=5004001550000](https://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/economie/comptes-economiques/comptes-production/pib-ra-rmr-industrie.htm#tri_type_regn=152&tri_regn=5004001550000)]

<sup>12</sup> Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain, *Plan d'action pour renforcer le commerce de détail*, décembre 2020 [En ligne : [Plan d'action enrichi pour renforcer le commerce de détail | CCMM](#)]

<sup>13</sup> Ministère des Finances du Québec, *Le point sur la situation économique et financière du Québec* [En ligne : [Ministère des finances | Ministère | Le point sur la situation économique et financière du Québec — Automne 2020 \(gouv.qc.ca\)](#)]

<sup>14</sup> Radio-Canada, *COVID-19 : l'aide proposée par Québec est sous-utilisée par les entreprises*, [En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1727822/coronavirus-aide-entreprises-quebec-argent-disponible>]

augmentation de la part subventionnaire des prêts octroyés dans le cadre des mesures déjà en place. Nous recommandons également que les aides pour couvrir les frais fixes comportent des plafonds qui prennent en compte la différence de coût entre les différents lieux d'implantation des entreprises bénéficiaires.

**Recommandation n° 1 : Maintenir les programmes d'aide généraux jusqu'à l'automne, bonifier les programmes d'aide spécifiques et revoir les modalités de ceux qui sont sous-utilisés pour mieux soutenir financièrement les secteurs en difficulté (aérospatiale, industries créatives et culturelles, commerce de détail, tourisme, hébergement et restauration).**

## Réussir la relance du Grand Montréal

Depuis cinq ans, Montréal avait enfin repris son rôle de locomotive économique au bénéfice de l'ensemble du Québec. En 2019, elle affichait la plus forte croissance des métropoles canadiennes<sup>15</sup>. Elle attirait des niveaux records d'investissements étrangers, de touristes et d'étudiants internationaux<sup>16</sup>.

Depuis le début de la pandémie, la Chambre et plusieurs partenaires ont proposé différentes solutions pour soutenir le centre-ville ainsi que les secteurs économiques en difficulté. Certaines des solutions relevant des compétences du gouvernement du Québec sont présentées ici.

## Prévenir la baisse des valeurs foncières au centre-ville de Montréal

Les différentes fonctions qui animent habituellement le centre-ville, notamment le travail, les études, le tourisme, ou le magasinage, sont toutes affectées par la crise. Le taux d'utilisation des espaces de bureau du centre-ville oscillait entre 5 % et 10 %, avant même le reconfinement de l'hiver. Le taux d'occupation des hôtels du centre-ville était de 7 % pour le mois d'octobre. Emblème du secteur, la rue Sainte-Catherine a enregistré un niveau d'achalandage 76 % inférieur à celui de l'an dernier entre les mois de mai et d'août. Plusieurs grands employeurs du centre-ville hésitent à établir un plan de retour au bureau pour leurs employés, qui eux-mêmes sont inquiets des conditions sanitaires dans les transports collectifs et dans les tours de bureaux. Plusieurs prévoient l'adoption généralisée d'horaires de travail hybride au cours des prochains mois, voire de façon permanente.

La Chambre insiste sur le risque de dévitalisation du secteur, qui entrainerait une baisse des valeurs foncières. On note déjà que la pandémie a eu des répercussions négatives sur la valeur des actifs immobiliers de Montréal.<sup>17</sup>

Le gouvernement du Québec, lors de sa récente mise à jour budgétaire, a prévu un budget de 50 millions de dollars pour soutenir les centres-villes à travers la province. Nous sommes certains que cette aide pourra être déployée rapidement pour aider le centre-ville de Montréal. La Ville a également proposé des mesures visant à maintenir la vitalité et l'attractivité du secteur. La Chambre travaillera de concert avec les gouvernements et les partenaires pour concrétiser ces mesures d'aide le plus rapidement possible. Nous demandons au gouvernement du Québec de demeurer très attentif à l'évolution de la situation et d'être prêt à investir davantage si la situation devait l'exiger.

Comme la Chambre l'a évoqué dans son « Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal »<sup>18</sup>, il y a un risque que la situation conjoncturelle se transforme en crise structurelle. Le centre-ville contribue environ au tiers des taxes foncières non résidentielles de la Ville de Montréal. Nous avons estimé qu'une perte de 30 % de la valeur des immeubles commerciaux du centre-ville, par exemple, pourrait se traduire par une perte de revenus de 131 millions de dollars pour la Ville de Montréal.

<sup>15</sup> The Conference Board of Canada, *Vancouver and Montréal poised to top GDP growth rankings*, novembre 2019 [En ligne : [Vancouver and Montréal poised to top GDP growth rankings \(conferenceboard.ca\)](https://www.conferenceboard.ca/fr/actualites/actualites/2019/11/vancouver-et-monreal-posees-pour-occuper-le-top-des-rangements-de-croissance-du-pib)]

<sup>16</sup> Montréal International, *Record d'étudiants internationaux dans le Grand Montréal*, mars 2019 [En ligne : [Record d'étudiants internationaux dans le Grand Montréal | Montréal International \(montrealinternational.com\)](https://www.montrealinternational.com/fr/actualites/actualites/2019/03/record-d-etudiants-internationaux-dans-le-grand-monreal)]

<sup>17</sup> Institut de développement urbain du Québec, *Mémoire – Consultations pré-budgétaires de la Ville de Montréal, Budget 2021*, 26 août 2020 [En ligne : [Mémoire de l'institut de développement urbain du Québec \(vapla.com\)](https://www.iduq.org/actualites/actualites/2020/08/memoire-consultations-pre-budgetaires-de-la-ville-de-monreal)]

<sup>18</sup> Chambre de commerce du Montréal Métropolitain, *Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal*, décembre 2020 [En ligne : [Plan d'action pour renforcer le centre-ville de Montréal | CCMM](https://www.ccm.ca/fr/actualites/actualites/2020/12/plan-d-action-pour-renforcer-le-centre-ville-de-monreal)]

Pour compenser cet éventuel affaissement budgétaire, la Ville devrait alors soit réduire ses services, avec un impact négatif sur l'environnement d'affaires, soit hausser le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises, déjà l'un des plus lourds en Amérique du Nord lorsque combiné aux prélèvements fiscaux des autres paliers de gouvernement. De tels scénarios menaceraient directement la compétitivité de la métropole comme lieu d'affaires.

Cette menace à moyen terme doit être prise en compte dès maintenant. C'est pourquoi nous recommandons gouvernement du Québec de surveiller étroitement l'état des finances de la Ville de Montréal et d'apporter un soutien financier adéquat si des baisses de revenus fonciers devaient survenir.

***Recommandation n° 2 : Demeurer attentif à l'évolution de la situation économique au centre-ville, être prêt à investir davantage dans des initiatives pour y stimuler l'activité commerciale, surveiller l'état des finances de la Ville de Montréal et apporter un soutien financier adéquat si des baisses majeures de revenus fonciers devaient survenir à la suite d'un affaissement de la valeur foncière des immeubles du centre-ville.***

### **Enclencher les projets métropolitains prêts à démarrer**

La Chambre a soutenu en décembre 2020 l'adoption du projet de loi n° 66 concernant l'accélération de certains projets d'infrastructures. La relance de l'économie est le moment opportun pour amorcer des travaux structurants pour l'économie de la métropole. L'État, par ses dépenses d'investissement, peut en effet compenser le ralentissement des investissements privés, le temps que se lèvent les incertitudes concernant la fin des mesures de confinement. En investissant dans des projets d'infrastructures porteurs et prêts à démarrer rapidement, les autorités publiques envoient un signal important aux autres acteurs économiques.

Certains projets stratégiques n'ont cependant pas été pris en compte, parmi les 181 retenus dans cette nouvelle loi. Ces projets, qui sont prêts à démarrer, recèlent un potentiel majeur pour relancer l'économie de la métropole, tout en promettant un legs durable aux Montréalais. La Chambre recommande donc au gouvernement de prévoir des sommes pour les trois infrastructures structurantes suivantes.

- **Le site du Royal Victoria**

L'Université McGill a proposé la transformation d'une partie de l'ancien hôpital Royal Victoria, – qui est actuellement vacant et coûte 14 millions de dollars d'entretien par année –, en un pôle de recherche, d'enseignement et d'apprentissage de pointe axé sur les systèmes de développement durable et les politiques publiques. Il s'agit d'un projet d'infrastructure évalué à 700 millions de dollars dont l'importance est stratégique alors que la métropole s'oriente de plus en plus vers une économie du savoir. Cependant, avant de pouvoir mettre en branle le projet, le gouvernement doit s'entendre avec l'Université McGill sur les paramètres financiers liés à la mise en valeur du site. La Chambre demande au gouvernement d'enclencher rapidement le processus menant à la reconversion du site Royal Victoria en octroyant un mandat à l'Université McGill et en appuyant financièrement le projet.

- **La station du REM à l'aéroport de Montréal**

Le Québec a pour le moment retiré sa participation au financement de la station du Réseau express métropolitain (REM) à l'aéroport Montréal-Trudeau<sup>19</sup>. Le projet est en péril<sup>20</sup>. Il est pourtant inconcevable que l'aéroport d'une métropole telle que Montréal ne soit pas relié par un lien rapide et efficace de transport collectif vers le centre-ville et le réseau local. Cette problématique est l'élément déclencheur du projet du REM. La Chambre demande au gouvernement de revenir sur

<sup>19</sup> La Presse, *Station du REM à l'aéroport : Montréal presse Québec et Ottawa à s'entendre*, 19 novembre 2020 [En ligne : [Station du REM à l'aéroport : Montréal presse Québec et Ottawa de s'entendre | Radio-Canada.ca \(radio-canada.ca\)](https://www.lapresse.ca/monreal/actualites/2020/11/19/monreal-presse-quebec-et-ottawa-a-s-entendre-radio-canada-ca-radio-canada-ca/)]

<sup>20</sup> Aéroport de Montréal, *ADM annonce ses résultats financiers au 30 septembre 2020* [En ligne : <https://www.admtl.com/fr/node/18186>]

sa décision et de négocier rapidement avec le gouvernement fédéral les modalités d'un co-financement de la station du REM à Montréal-Trudeau.

- **Le Palais des congrès de Montréal**

Depuis près de deux décennies, le Québec peut compter sur sa métropole pour attirer les plus grands congrès internationaux et, par le fait même, la visite de centaines de milliers de talents exceptionnels et d'influenceurs de premier plan. Ce sont tous les secteurs d'activité économique qui en bénéficient, en plus des entreprises vivant du tourisme d'affaires. Cette stratégie a été longtemps couronnée d'un très grand succès. Cependant, depuis quelques années, la position de Montréal comme site d'accueil régresse, son Palais étant devenu trop exigü pour recevoir les plus grands congrès, alors même qu'ailleurs on a investi dans l'agrandissement des infrastructures. La Chambre demande au gouvernement du Québec de s'engager sans attendre à financer l'agrandissement du Palais et à donner le feu vert aux prochaines étapes du projet.

***Recommandation n° 3 : Investir dès maintenant dans trois projets porteurs pour la relance : la reconversion du site de l'hôpital Royal Victoria, la construction de la station du REM à l'aéroport de Montréal et l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal.***

## **2. Prévenir les chocs post-pandémiques**

La Chambre comprend que la priorité immédiate est de gérer la crise sanitaire et de prendre les bonnes décisions pour amorcer la reprise. L'un des aspects importants de cet exercice est de comprendre et de prévenir les « chocs post-pandémiques », ces réalités qui reviendront rapidement à l'avant-scène de nos défis collectifs.

Ainsi, nous observons déjà un resserrement du marché de l'emploi dans certains secteurs. La réduction du nombre de travailleurs expérimentés ira en s'accroissant au sortir de la pandémie. Nous avons ralenti, voire stoppé, l'arrivée de nouveaux immigrants, et le retour des pénuries de main-d'œuvre sera brutal, même en tenant compte du chômage pandémique qui sévit maintenant. On peut aussi craindre qu'une hausse du décrochage scolaire se matérialise durant cette année pandémique.

La pandémie a grandement fragilisé de nombreuses entreprises, qui ont dû lutter pour leur survie, revoir leur modèle d'affaires et investir dans leur transformation numérique, alors même que leurs liquidités étaient sous pression. Les entreprises dont les revenus reposent en grande partie sur les marchés internationaux ont dû limiter, voire reporter, leurs activités de développement d'affaires à l'étranger. Dans certains cas, leurs concurrents d'autres juridictions n'ont pas eu à fermer au printemps 2020. Nous pensons qu'il faudra mettre en place des programmes dédiés de « second départ » pour aider ces entreprises à reprendre leur plan d'investissement et de développement d'affaires, ici et à l'international.

### **Premier défi : Renforcer le marché de l'emploi**

Le Québec accuse encore un imposant retard de productivité, d'innovation et de diplomation par rapport au reste du Canada et aux États-Unis. Ce problème risque d'être exacerbé par la pandémie. La formation et le rehaussement des compétences doivent être une priorité pour atteindre les objectifs de productivité et de croissance pour la réussite de la relance. Il faut également contrer toute baisse persistante du taux d'activité des Québécois.

Le ministère des Finances du Québec a déjà annoncé, lors de la dernière mise à jour budgétaire, l'affectation de 459 millions de dollars pour favoriser l'intégration ou la réintégration des Québécois sur le marché du travail. Nous considérons que le gouvernement a déjà ciblé des éléments essentiels à une croissance à long terme, notamment en favorisant la formation des travailleurs dans des secteurs stratégiques pour la relance. Cependant, certains éléments devraient être pris en compte pour limiter le resserrement du marché du travail au lendemain de la crise, alors que des pénuries sont à prévoir.

- **Travailleurs expérimentés**

Les travailleurs expérimentés de 55 ans et plus sont un bassin de travailleurs qu'il est essentiel de valoriser. Ce sont des travailleurs dont l'expertise et les compétences sont en forte demande. Malgré cela, leur taux d'activité a baissé de 1,2 point de pourcentage entre décembre 2019 et décembre 2020, à 33,8 %<sup>21</sup>. Cette baisse peut s'expliquer par des mises à pied liées à la pandémie qui ont bousculé les travailleurs âgés en dehors du marché du travail, ou encore par des départs devancés à la retraite.

Le gouvernement du Québec s'est engagé, dans le cadre de son budget 2019-2020, à bonifier le « crédit d'impôt pour la prolongation de carrière » pour les travailleurs de 60 ans et plus, et a instauré le crédit d'impôt remboursable pour les PME favorisant le maintien en emploi des travailleurs d'expérience<sup>22</sup>. La Chambre recommande au gouvernement d'évaluer l'efficacité des incitatifs fiscaux mis en place. L'objectif devrait être d'allouer les ressources en fonction des mesures ayant le plus grand impact. Il faut également s'assurer que l'enveloppe de 892 millions de dollars accordée au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit suffisante et continue à être décaissée malgré la pandémie. Enfin, nous recommandons de revoir l'âge pour les crédits d'impôt mentionnés ci-dessus afin d'inclure les travailleurs à partir de l'âge de 55 ans, tout en augmentant les seuils de revenus de travail admissibles.

***Recommandation n° 4 : Soutenir le marché de l'emploi en misant sur la rétention et la formation, et s'assurer de l'efficacité des mesures incitatives pour encourager les travailleurs expérimentés à rester sur le marché du travail.***

- **Diplomation et formation professionnelle**

Dans la dernière mise à jour économique, l'affectation de 100 millions de dollars sur deux ans a été annoncée pour soutenir la diplomation et la formation professionnelle, ainsi que pour favoriser l'accès et la diplomation au collégial. Une somme de 26 millions de dollars a également été prévue pour soutenir les établissements d'enseignement professionnel, technique et universitaire pour offrir des formations de courte durée destinées à la réinsertion rapide de chômeurs sur le marché du travail. Nous reconnaissons les efforts du gouvernement du Québec pour moderniser le système éducatif à travers ces investissements.

Pour assurer l'impact structurant des efforts, il est essentiel de garantir une récurrence dans les sommes soutenant la formation et la diplomation des Québécois, notamment dans des programmes qui ont déjà fait preuve de succès (par exemple, PACME, maintenant PARAF). Le gouvernement devrait également mettre en place des crédits d'impôt pour les entreprises offrant des programmes de formation études-travail, en collaboration avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

***Recommandation n° 5 : Assurer la récurrence des sommes pour soutenir la modernisation du système scolaire et des programmes de formation professionnelle, et créer des crédits d'impôt offerts aux entreprises participant à des programmes de formation études-travail.***

- **Immigration**

La solution à la rareté de la main-d'œuvre passe également par l'immigration. Selon une étude de l'Institut du Québec<sup>23</sup>, hausser le taux d'accueil au niveau du poids démographique du Québec au Canada (soit 23 %, ou 63 000 nouveaux immigrants dès 2021) engendrerait un ratio travailleurs-

<sup>21</sup> Statistique Canada, *Tableau 14-10-0287-03 Caractéristiques de la population active selon la province, données mensuelles désaisonnalisées*, décembre 2020 [En ligne : <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410028703>]

<sup>22</sup> Gouvernement du Québec, Budget 2019-2020 [En ligne : [http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire\\_1920.pdf](http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2019-2020/fr/documents/PlanBudgetaire_1920.pdf)]

<sup>23</sup> Institut du Québec, *Seuils d'immigration au Québec : analyse des incidences démographiques et économiques*, mai 2019 [En ligne : [Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques - Institut du Québec](#)]

retraités de 2,3 d'ici 2040, contrairement à 2,1 avec les taux d'accueil actuels. À 23 %, on estime que le taux de croissance du PIB d'ici 2040 augmenterait en moyenne de 1,7 %, comparativement à 1,4 % aux taux présents.

La pandémie a eu pour effet de réduire dramatiquement le nombre d'immigrants accueillis dans la dernière année. On constate une différence de plus de 30 % par rapport aux cibles prévues en 2020<sup>24</sup>. Ce manque, s'il persiste, affectera significativement la capacité des entreprises à amasser les ressources dont elles auront besoin. La Chambre demande donc de rehausser rapidement le nombre de talents internationaux dès que la situation sanitaire le permettra, en misant sur les outils en place, tel que le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) et la plateforme ARRIMA. La Chambre réitère que le gouvernement devrait viser une cible de 64 000 nouveaux arrivants par année dès le retour à la situation avant-crise<sup>25</sup>. Le budget octroyé au ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration devrait être augmenté pour permettre d'accélérer le traitement des demandes d'immigration en fonction de cibles d'accueil plus élevées.

**Recommandation n° 6 : Octroyer des sommes supplémentaires au MIFI pour accélérer le traitement des demandes d'immigration en fonction de cibles d'accueil plus élevées.**

## **Deuxième défi : Préparer les entreprises à l'après-pandémie**

La pandémie a mis en évidence le retard d'un grand nombre d'entreprises en matière d'intégration de processus numériques. Celles qui ont pris le virage avant ou rapidement pendant la pandémie ont été en mesure de mieux supporter les impacts de la crise.

De nombreuses entreprises n'ont pas les liquidités pour mettre à jour leur plan d'affaires. La plupart sont encore dans une situation de gestion de crise. Il est cependant clair que la transformation des modèles d'affaires, en augmentant notamment l'apport du numérique dans les activités (commerce en ligne, automatisation, intelligence artificielle dans la gestion de la chaîne d'approvisionnement, etc.), doit se faire rapidement.

- **Accélérer le déploiement des zones d'innovation**

Le gouvernement s'est doté de moyens pour stimuler la croissance économique, en prévoyant d'injecter 777 millions de dollars pour encourager l'investissement, appuyer la recherche et le développement et soutenir le développement économique des régions. La Chambre croit que la mise en place des premières zones d'innovation sera déterminante dans la création de propriétés intellectuelles et leur commercialisation subséquente par des PME québécoises. Nous avons demandé au ministre de l'Économie et de l'Innovation d'accélérer le déploiement de plusieurs zones d'ici l'été 2021. Nous demandons au ministre des Finances de s'assurer que les budgets requis sont suffisants, y compris pour soutenir les budgets d'opérations et tous les frais connexes qui seront requis.

- **Transformation des modèles d'affaires et virage numérique**

Afin de maximiser l'impact structurant de ces mesures, la Chambre propose au gouvernement de prévoir des sommes additionnelles pour continuer à renforcer l'innovation et la numérisation au sein des entreprises québécoises. Pour pallier le manque de liquidités en raison de la pandémie, la Chambre recommande de bonifier le programme Audit industrie 4.0 du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). Il faudrait notamment considérer d'augmenter les seuils pour les dépenses

<sup>24</sup>Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Plan d'immigration du Québec - 2021 [En ligne : [Plan d'immigration du Québec 2021 \(quebec.ca\)](https://www.quebec.ca/plan-immigration)]

<sup>25</sup>Chambre de Commerce du Montréal Métropolitain, Le PEQ, outil optimal d'arrimage entre développement économique et immigration, mai 2020 [En ligne : [Le PEQ, outil optimal d'arrimage entre développement économique et immigration | CCMM](https://www.ccm.ca/peq)]

admissibles à 100 % (au lieu de 50 %) pour les entreprises performantes avant la pandémie, mais dont la situation financière s'est depuis dégradée.

En outre, le programme Productivité Innovation, lancé par Investissement Québec en septembre 2020, est un outil susceptible de provoquer d'importantes avancées en termes d'innovation en entreprise. En plus de ses conditions avantageuses, il offre aux entreprises des initiatives de maillage porteuses.

***Recommandation n° 7 : Faire de l'accompagnement des entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires et de leur virage numérique une priorité des investissements en relance, en bonifiant le financement du programme Audit industrie 4.0 afin de couvrir une plus grande part des investissements en numérisation des entreprises.***

- **Financer l'entrepreneuriat post-pandémie**

De nombreux entrepreneurs se trouvent en difficulté financière en raison de la pandémie. Un grand nombre de PME ont dû, ou risquent de devoir, mettre la clé sous la porte. Selon un sondage de la FCEI<sup>26</sup>, le tiers des entrepreneurs affirment ne pas avoir les liquidités suffisantes pour tenir jusqu'à l'été. Cette situation n'est pas liée à de mauvais modèles d'affaires, mais au fait que ces entreprises n'avaient aucunement prévu une crise sanitaire de cette ampleur. Devant cette situation, on peut craindre une succession de faillites et une dégradation de l'entrepreneuriat québécois. Sans compter que le Québec accuse toujours un retard dans la création d'entreprises par rapport aux autres provinces (taux de création de 10,7 % au Québec contre 13,7 % en Ontario en 2017<sup>27</sup>), un écart qu'il faut à tout prix éviter d'aggraver.

Face à cette situation, il faut s'assurer de bien faire connaître les programmes disponibles et l'accompagnement offert par les organismes de soutien à l'entrepreneuriat. Ensuite, il faut assurer une réactivation de l'activité entrepreneuriale. Le gouvernement doit aider à stimuler le démarrage de nouveaux projets et à soutenir les entrepreneurs qui voudront se relancer en affaires après la crise. La Chambre recommande ainsi au ministère des Finances d'octroyer une enveloppe budgétaire au MEI pour la création du « Fonds d'entrepreneuriat deuxième chance ». Ce fonds permettrait aux entrepreneurs qui ont connu une première faillite due à la pandémie de se relancer en affaires. Il incombera au MEI de dresser les critères d'admissibilité, mais il est important que les sommes soient décaissées rapidement.

***Recommandation n° 8 : S'assurer d'offrir des occasions de financement adéquates aux entrepreneurs qui se relèvent d'un échec lié à la pandémie, par l'entremise d'une enveloppe budgétaire au MEI pour la création du « Fonds d'entrepreneuriat deuxième chance ».***

### **3. Agir pour le long terme, en gardant le contrôle des finances publiques**

La situation actuelle oblige tous les paliers gouvernementaux à se concentrer sur les effets immédiats de la pandémie et sur les gestes à poser pour bien amorcer la relance, en évitant de prendre du retard sur des investissements fondamentaux, tels que le développement d'une économie verte, inclusive et numérique, et en assurant un cadre financier rigoureux et fiable.

#### **Transition vers une économie plus verte**

On assiste à une prise de conscience de plus en plus aigüe de l'importance de réussir notre transition vers une économie sobre en carbone. Les travaux de la Chambre dans le cadre de l'initiative Relançons Montréal ont fait ressortir un fort consensus pour que les efforts de relance accélèrent cette transition. Le

<sup>26</sup> FCEI, *Sondage – PME et COVID, résultats clés Québec*, décembre 2020 [En ligne : [Origin DNS error | www.cfib-fcei.ca](http://www.cfib-fcei.ca) | Cloudflare (cfib-fcei.ca)]

<sup>27</sup> Ministère de l'Économie et de l'Innovation, *Portrait de l'entrepreneuriat au Québec* [En ligne : [Études et analyses / Portrait de l'entrepreneuriat au Québec - MEI \(gouv.qc.ca\)](http://Etudes-et-analyses/Portrait-de-l'entrepreneuriat-au-Quebec-MEI(gouv.qc.ca))]

gouvernement du Québec a présenté son Plan pour une économie verte qui précise les mesures qu'il entend prendre pour atteindre la carboneutralité d'ici 2050<sup>28</sup>. Un nombre croissant de fonds ont adopté des critères ESG (environnement, société et gouvernance) pour guider leurs décisions d'investissement.

La Chambre a accueilli favorablement le plan du gouvernement, notamment l'accent qu'il met sur l'électrification du transport et le développement de la filière du lithium. Bien que le gouvernement ait été clair dans ses objectifs, nous l'encourageons à renforcer la cohérence de ses actions en bonifiant les aides fournies par ses programmes qui incitent à l'adoption de ces technologies, quitte à rendre l'admissibilité à certains programmes d'aide conditionnelle à l'atteinte d'objectifs spécifiques en matière d'environnement.

***Recommandation n° 9 : Contribuer à l'accélération de l'adoption des technologies propres par les entreprises de tous les secteurs, notamment en bonifiant ou en modulant les conditions de certains programmes gouvernementaux en fonction de l'adoption de technologies propres ou de l'atteinte d'objectifs environnementaux.***

### **Marchés publics**

Le gouvernement doit montrer l'exemple pour accélérer la transition vers une économie plus verte. Il peut utiliser les contrats publics pour encourager le déploiement et la commercialisation de technologies propres, notamment en favorisant des produits et services qui contribuent à la réduction des émissions de GES. Le gouvernement devrait également revoir les conditions de ses appels d'offres afin de miser davantage sur la valeur que sur le coût.

Il incombe au Conseil du Trésor de modifier le cadre juridique applicable aux marchés publics afin d'accroître la promotion du développement durable et de l'innovation verte. Cependant, le ministère des Finances peut contribuer à ce processus, notamment en intégrant dans les budgets octroyés des ressources nécessaires pour acheter des produits ou services dont le caractère innovant entraîne un coût plus grand à l'acquisition, coût justifié par des externalités environnementales positives.

Pour ce faire, la Chambre recommande au ministère des Finances de créer un nouveau fonds orienté vers l'innovation et la carboneutralité. S'inscrivant pleinement dans les objectifs économiques et environnementaux du Plan pour une économie verte, ce fonds serait octroyé au MEI avec pour objectif, dans le cadre des appels d'offres publics, de combler la différence entre un projet plus dispendieux, mais plus durable que celui du plus bas soumissionnaire. Ainsi, le gouvernement serait en mesure d'agir comme une vitrine pour les innovations locales et de lancer un signal fort au reste du marché.

***Recommandation n° 10 : Faire des marchés publics un outil de transition vers une économie plus verte, notamment en dotant le MEI d'un fonds orienté vers l'innovation et la carboneutralité.***

### **Saine gestion des finances publiques**

Le déficit du gouvernement du Québec devrait s'établir à 15 milliards de dollars pour l'année 2020, incluant une provision de 4 milliards de dollars. Les prévisions du ministère pour 2021 chiffrent le déficit à 7 milliards de dollars. Ces déficits sont parfaitement justifiés dans le contexte de la pandémie et du choc économique qu'elle a entraîné. Même s'ils sont très imposants, ils demeurent gérables, en grande partie grâce à l'excellent contrôle des finances publiques durant les quatre années qui ont précédé la pandémie. Nous profitons de cette rigueur.

Ces déficits se traduisent naturellement par une hausse de la dette de l'État québécois. Néanmoins, le gouvernement du Québec reste en bonne posture. Son ratio dette/PIB est soutenable, à 50,5 %,

---

<sup>28</sup> Gouvernement du Québec, *Plan pour une économie verte 2030* [En ligne : [Plan pour une économie verte | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](https://www.gouvernement.qc.ca/plan-ecologie)]

comparativement à d'autres pays du G7 comme le Royaume-Uni (84,6 %) <sup>29</sup> ou l'Allemagne (77 %) <sup>30</sup>. De plus, l'ensemble des agences de notation ont conservé le statut « Stable » quant aux finances de l'État.

La Chambre recommande au gouvernement de maintenir son objectif de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 5 ans. Cet objectif est d'autant plus légitime lorsqu'on sait que les périodes de croissance économique durent en moyenne 59 mois.

La Chambre soulève deux risques à considérer qui pourraient cependant avoir un impact sur cette trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire :

- Des pressions inflationnistes pourraient survenir durant cette période <sup>31</sup>. Ces pressions ne représentent pas un risque immédiat, mais elles pourraient amener une hausse éventuelle des taux d'intérêt et augmenter les coûts de refinancement.
- Ces hausses de taux d'intérêt pourraient fragiliser davantage certaines entreprises et, sans provoquer de récession comme telle, créer une hausse des besoins de financement de celles-ci.

Nous insistons sur l'importance de maintenir une prévisibilité de l'environnement fiscal et d'éviter d'alourdir le fardeau pour les entreprises et les particuliers. Le ministre des Finances a déjà confirmé la volonté du gouvernement de ne pas hausser le fardeau fiscal pour l'année 2021-2022, ce qui est primordial pour éviter de court-circuiter les efforts de relance économique. Nous invitons le ministre à prendre un engagement similaire pour les quatre années subséquentes.

***Recommandation n° 11 : Maintenir l'objectif de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 5 ans, tout en s'engageant à ne pas augmenter le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers.***

## Conclusion

Le budget 2021-2022 du Québec survient dans un environnement absolument inédit. Le niveau d'incertitude demeure élevé, tant concernant la situation sanitaire que le niveau d'activité économique. La performance des entreprises et le niveau d'investissement privé, la capacité de nos entreprises à exporter, et la confiance des ménages et le niveau des dépenses de consommation sont autant d'éléments névralgiques pour notre économie, mais difficiles à prévoir.

Pour cette raison, le gouvernement doit utiliser tous les leviers à sa disposition. Il doit soutenir les secteurs les plus touchés par la crise et aider les entreprises à relancer leurs activités, bonifier ses mesures incitatives en faveur de l'investissement privé, rassurer les ménages au sujet du fait que le fardeau fiscal n'augmentera pas et investir de manière ciblée dans des projets d'infrastructures qui pourront démarrer rapidement et qui auront un effet positif sur la productivité de l'économie.

Le budget 2021-2022 doit également considérer nos défis à long terme. Pour relever ces défis et obtenir une reprise dynamique et durable, il faudra veiller à ce que la main-d'œuvre soit disponible, que ceux qui ont besoin de se requalifier puissent le faire rapidement et que la formation soit bien alignée sur les besoins du marché du travail. Les investissements gouvernementaux devront en parallèle accélérer l'innovation et la transformation numérique des entreprises, ainsi que favoriser la transition vers une économie plus verte en mobilisant le milieu des affaires autour des gains économiques qui en découlent.

<sup>29</sup>

<https://www.ons.gov.uk/economy/governmentpublicsectorandtaxes/publicspending/bulletins/ukgovernmentdebtanddeficitforeurostatmaast/june2020#:~:text=1...on%20the%20excessive%20deficit%20procedure>.

<sup>30</sup> <https://www.reuters.com/article/health-coronavirus-germany-debt/update-1-germanys-scholz-plans-2021-budget-with-new-debt-of-over-80-bln-euros-source-idUSL8N2G04UJ>

<sup>31</sup> Financial Post, *Why the Bank of Canada could be among the first to raise interest rates*, Janvier 2021 [En ligne: [Why the Bank of Canada could be among the first to raise interest rates | Financial Post](#)]

## Synthèse des recommandations

**Recommandation n° 1 :** Maintenir les programmes d'aide généraux jusqu'à l'automne, bonifier les programmes d'aide spécifiques et revoir les modalités des programmes sous-utilisés pour mieux soutenir financièrement les secteurs en difficulté (aérospatiale, industries créatives et culturelles, commerce de détail, tourisme, hébergement et restauration).

**Recommandation n° 2 :** Demeurer attentif à l'évolution de la situation économique au centre-ville, être prêt à investir davantage dans des initiatives pour y stimuler l'activité commerciale, surveiller l'état des finances de la Ville de Montréal et apporter un soutien financier adéquat si des baisses majeures de revenus fonciers devaient survenir à la suite d'un affaissement de la valeur foncière des immeubles du centre-ville.

**Recommandation n° 3 :** Investir dès maintenant dans trois projets porteurs pour la relance : la reconversion du site de l'hôpital Royal Victoria, la construction de la station du REM à l'aéroport de Montréal et l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal.

**Recommandation n° 4 :** Soutenir le marché de l'emploi en misant sur la rétention et la formation, et s'assurer de l'efficacité des mesures incitatives pour encourager les travailleurs expérimentés à rester sur le marché du travail.

**Recommandation n° 5 :** Assurer la récurrence des sommes pour soutenir la modernisation du système scolaire et des programmes de formation professionnelle et créer des crédits d'impôt offerts aux entreprises participant à des programmes de formation études-travail.

**Recommandation n° 6 :** Octroyer des sommes supplémentaires au MIFI pour accélérer le traitement des demandes d'immigration en fonction de cibles d'accueil plus élevées.

**Recommandation n° 7 :** Faire de l'accompagnement des entreprises dans la transformation de leurs modèles d'affaires et de leur virage numérique une priorité des investissements en relance, en bonifiant le financement du programme Audit industrie 4.0 afin de couvrir une plus grande part des investissements en numérisation des entreprises.

**Recommandation n° 8 :** S'assurer d'offrir des occasions de financement adéquates aux entrepreneurs qui se relèvent d'un échec lié à la pandémie par l'entremise d'une enveloppe budgétaire au MEI pour la création du « Fonds d'entrepreneuriat deuxième chance ».

**Recommandation n° 9 :** Contribuer à l'accélération de l'adoption des technologies propres par les entreprises de tous les secteurs, notamment en bonifiant ou en modulant les conditions de certains programmes gouvernementaux en fonction de l'adoption de technologies propres ou de l'atteinte d'objectifs environnementaux.

**Recommandation n° 10 :** Faire des marchés publics un outil de transition vers une économie plus verte, notamment en dotant le MEI d'un fonds orienté vers l'innovation et la carboneutralité.

**Recommandation n° 11 :** Maintenir l'objectif de revenir à l'équilibre budgétaire d'ici 5 ans, tout en s'engageant à ne pas augmenter le fardeau fiscal des entreprises et des particuliers.